

**DEVOIR D'EDHC**

**NIVEAU : 5è / Durée : 1h / Prof. : M. KONE Aliou**

**Exercice 1 (10 points)**

Complète avec le mot qui convient :

*Le président, le trésorier, l'assemblée générale, le bureau exécutif, le secrétaire général.*

.....(1)..... est la réunion de tous les membres de l'association. Les grandes décisions de la vie de l'association y sont prises et elles s'imposent à tous. Elle se tient sous la direction du bureau une fois par an.

.....(2)..... est composé d'au moins trois membres. ....(3).... exécute les décisions de l'A.G. ... (4)..... convoque les réunions, rédige les P.V, gère les archives. ....(5)..... est chargé de la gestion financière de l'association.

**Exercice 2 (10 points)**

Pour la conférence prévue au lycée moderne Séguéla par la société civile, un groupe d'élèves décide de rencontrer le conférencier pour lui proposer d'exposer sur les droits et devoirs du citoyen.

**Consignes**

- 1- Donnez la définition des droits et devoirs du citoyen.
- 2- Énumérez deux (02) droits et deux (02) devoirs du citoyen.
- 3- Énumérez trois (03) importances du respect de ces droits et devoirs.